



## Ma réponse à la tentative de censure politique de Monsieur CASTANER

Crédit photo Frédéric MIGEON

La haute hiérarchie policière voulait ma tête depuis longtemps, appuyée par des syndicats comme Unité SGP Police ou le SCPN.

A l'heure où la police nationale manque de policiers, ces bureaucrates ont demandé au Ministre de l'Intérieur, qui lui aussi veut me faire taire, de me sanctionner pour avoir froissé leurs égos, alors que je suis noté 6 sur 7 professionnellement, avec des appréciations élogieuses de ma hiérarchie.

Résultat 12 mois d'exclusion temporaire de fonction, dont 6 avec sursis. C'est une décision personnelle de Monsieur CASTANER, donc politique, mon conseil de discipline n'ayant fait aucune recommandation. Mais Monsieur CASTANER n'assume même son acte en faisant signer une personne par délégation. A moins qu'il soit indisponible pour cause de soirée au Noto, vu que comme il le dit lui-même [il n'est Ministre que 7 jours sur 4](#).

Cependant les 6 mois avec sursis vont être 12 mois fermes car je vais continuer d'exercer mon mandat de secrétaire général de VIGI et ne renoncerais pas à me battre pour que la police soit exemplaire à commencer par les grands directeurs et le Ministre de l'Intérieur lui-même.

Du coup qu'est ce qui a froissé tout ce beau monde et que je n'aurais pas dû dénoncer au nom de mon organisation syndicale ?

Il fallait taire [la falsification des chiffres de la délinquance](#), qui permet à des directeurs de la Police Nationale de toucher des primes conséquentes sur un travail non fait ou avoir une promotion, alors même que ce trucage est aussi constaté par un rapport parlementaire et deux rapports de l'Inspection Générale de l'Administration. Je tiens à féliciter Monsieur SALANOVA, qui grâce à ses « bons résultats » est passé de directeur de la sécurité public des Bouches du Rhône à Directeur central de la sécurité publique, sans attendre que la Justice se prononce sur ses manquements éventuels. A noter que la baisse de la délinquance à Marseille s'est traduite par ... des règlements de comptes à coups d'armes à feu.

Il fallait taire la part de responsabilité de la haute hiérarchie policière dans les causes du suicides de mes collègues et ne pas indiquer qu'au [19 février 2018, le Directeur Général de la Police National avait vu 24 de mes collègues se suicider depuis sa prise de fonction](#). Depuis ce chiffre est passé à 87 suicidés, malgré une note ordonnant aux chefs de service de faire preuve d'empathie et une seconde demandant l'organisation de barbecues conviviaux en dehors du temps de service.... Comme quoi du sparadrap sur une jambe de bois ça ne sert à rien.

A titre de comparaison toute la direction de France Telecom, devenue Orange, passe en correctionnel jusqu'au 11 juillet 2019 pour 19 suicides entre 2008 et 2009 au sein de l'entreprise.

Il ne fallait pas [dénoncer les agissements](#), comme les agressions sexuelles du médecin police de Metz. Malgré que le [Ministre de l'Intérieur soit au courant de la situation](#), il soutenu ce médecin. Finalement [ce docteur a été condamné](#) par la Justice à 12 mois de prison avec sursis, interdiction d'exercer la médecine, injonction de soins et fichage au fichier des délinquants sexuels. Cette condamnation a été prononcée avant que Monsieur le Ministre de l'Intérieur ne décide de sa sanction politique à mon encontre, donc Monsieur CASTANER sous-entend que dans la police les agressions sexuelles sont autorisées si on fait partie de la haute hiérarchie.

Je paye également les prises de positions de notre syndicat sur la gestion du maintien de l'ordre, ou plus exactement de la répression sociale, lors du mouvement des gilets jaunes.

Enfin le gouvernement n'a pas digéré et Monsieur le Président de la République Emmanuel MACRON en particulier, que nous déposions plainte et nous portions partie civile dans l'affaire BENALLA/MACRON. D'ailleurs ma sanction a été signée le 21 juin 2019, lendemain de mon passage dans [Envoyé Spécial sur France 2](#), sur ce sujet.

Le Ministre de l'Intérieur et sa clique de hiérarques veulent m'asphyxier financièrement par des exclusions temporaires en cascade. Leur stratégie est de détruire ma famille et d'affamer ma femme et mes deux enfants de 6 et 2 ans, car je suis le seul revenu de mon foyer, ma femme ayant dû suspendre son activité pour s'occuper de notre second enfant né prématurément. Le Ministre de l'Intérieur avait connaissance de tous ces éléments en décidant de sa sanction politique à mon encontre, l'assistante sociale du Ministère de l'Intérieur lui ayant transmis son rapport. De plus il refuse d'appliquer une décision de Justice, qui condamne le Ministère de l'Intérieur à me verser 6500€ pour la discrimination syndicale que j'ai subie entre 2012 et 2014.

Je trouve abjecte que mon Ministre de tutelle pour régler ses comptes avec moi s'en prenne à mes enfants. Pour les personnes ne voulant pas que mes femmes et les enfants servent d'otages à Monsieur CASTANER, j'ai ouvert une cagnotte : [www.lepotcommun.fr/pot/4dq0qpnd](http://www.lepotcommun.fr/pot/4dq0qpnd).

Mais qu'attendre d'un lâche qui refuse le débat et va se cacher chaque fois qu'il me voit sur un de ses déplacements. D'ailleurs pour que je ne vienne pas lors de son déplacement du 3 juillet 2019 à Saint Germain en Laye, ma sanction m'a été notifié pile au moment de sa visite.

Je vais continuer mon combat pour une police au service du peuple et non des intérêts particuliers de quelques-uns, en tant que secrétaire général de VIGI. La Résistance continue !

Mon avocat Maître DEMARET va déposer un recours en référé au tribunal administratif pour faire casser cette décision. Une action pénale est à l'étude avec Maître BOUZROU.

**Platon, qui le vit laver de la salade, s'approcha et lui dit : « Si tu avais été aimable pour Denys, tu n'en serais pas à laver des laitues » et Diogène de répondre sur le même ton : « Et toi, si tu avais lavé de la laitue, tu n'aurais pas été l'esclave de de Denys. »**